#### Sonia BRANCA

## QUEL LEQUEL ?

# A PROPOS DES FORMES EN LEQUEL/LAQUELLE EN FRANÇAIS DE MONTREAL

## On présente habituellement ainsi le système du relatif :

nature de l'antécédent	fonction du relatif	système de sup- pléance en lequel
	QUI : sujet (dans la relative) QUE : objet (dans la relative)	
neutre : ce, quelque chose, les choses	PREP+QUOI : cas obliques (dans la relative)	SYSTEME DE SUPPLEANCE :
+ animé	PREP+QUI : cas obliques (dans la relative)	prep+lequel
		äuquel
non marqué : +/- animé	DONT : de N (dans la relative)	duquel
- animé	OU : Íocatif (dans la relative)	prep+lequel

Il suffirait de lire ce tableau pour voir que le pronom relatif est décrit comme une forme possédant <u>une flexion</u>, <u>une déclinaison</u>. Le relatif dit-on, varie en <u>cas</u> selon la fonction qu'il occupe dans la subordonnée (sujet-objet-régime indirect-régime indirect en de - ou complément de relation). A chacune de ces fonctions

correspond une forme casuelle différente :

qui au cas sujet, que au cas objet, prép qui aux cas obliques etc ...

Les cas obliques, contrairement aux cas sujet et objet dépendent également de la nature de l'antécédent. Un antécédent animé entraîne une forme en qui (cf. par exemple Grévisse, § 543).

<u>les hommes à qui</u> j'ai parlé <u>les hommes pour qui</u> je travaille <u>les hommes de qui je dépends etc...</u>

Dans une conception naïve du système, il serait satisfaisant de poser qu'une forme en <u>quoi</u> correspond aux antécédents <u>- animé</u> et permet de répartir les formes en <u>qui</u> et en <u>quoi</u> de façon symétrique.

Or, force est de constater qu'il n'en est rien : la forme en <u>quoi</u> ne se combine qu'avec <u>ce</u> ou un nom "neutre" du type la chose :

ce à quoi j'ai pensé? la table à quoi j'ai pensé

On explique ce déséquilibre par le jeu de l'histoire : la forme en <u>quoi</u> se serait figée et ne se survivrait plus que dans les tours cités plus haut.

Les grammaires posent donc (cf. par ex. Guiraud, la syntaxe du français, p. 85) qu'une deuxième série de formes en le/la/les quel(le/s)

au(x) quel(le/s)

à laquelle

du/de la/ des quel(le/s)

vient servir de relais à la première forme, déficiente :

la table à laquelle j'ai pensé

Cette forme en lequel admet indifféremment des antécédents animés :

la personne à laquelle j'ai pensé

C'est la place de <u>lequel</u> dans le système que j'ai voulu observer. Je pensais en effet, pouvoir trouver dans un ensemble de données très vaste, le corpus Sankoff-Cedergren de Montréal, des confirmations aux questions que je me posais à Aix. J'avais constaté que les emplois de <u>lequel</u> étaient très rares, et beaucoup d'enseignants qui travaillaient avec nous, s'accordaient à constater que les techniques d'apprentissage de ces relatifs étaient inefficaces.

#### I - RELEVE DES DONNEES DANS LE CORPUS DE MONTREAL.

Le chiffre de gauche renvoie au numéro de l'interview, le chiffre de droite à la ligne de transcription.

92-377 D'une certaine classe sociale un peu aisée <u>dans lequel</u> on parle pas ...

- 111-415 .. Ressembler le plus possible au groupe dans lequel on vit.
- 76-144 .. Un milieu auquel j'avais pas été habitué ...
- 53-104 .. Un milieu dans lequel j'étais habitué de vivre ..
- 53-617 .. Le milieu dans lequel je l'ai été (éduqué)
- 102-415 Ca dépend aussi beaucoup du milieu dans lequel je suis
- 81-429 Dans le régime dans lequel il a été élevé
- 58-822 C'est un sujet sur lequel tu portes très peu d'attention
- 76-507 C'est un sujet auquel je suis pas familier du tout
- 81-106 Le système d'éducation <u>sur lequel</u> l'enseignement des Jésuites était basé ..
- 81-314 C'est le seul sens dans lequel je dirai que j'ai eu un peu mal.
- 87-169 C'était le plus vieux de la classe avec lequel il s'était battu.
- 7-225 Les portes là de l'auto avec laquelle ils s'en allaient
- 9-450 C'est une chose que je remarque beaucoup, à laquelle je tiens.
- 9-1005 Ca c'est une chose à laquelle je tiens beaucoup
- 53-371 Une chose <u>dans laquelle</u> je suis forte c'est les travaux de recherche.
- 9-487 Une compagnie d'assurances pour laquelle on travaillait

- 53-495 C'est une des raisons <u>pour laquelle</u> je disais que .. C'est pas une raison pour laquelle il serait moins bon
- 9-487 Une compagnie d'assurances pour laquelle il travaillait
- 81-440 Une source de décisions à laquelle participent très peu d'étudiants
- Selon la nature dans laquelle il a été élevé
- 81-541 C'est la voie normale dans laquelle nous devrions volontairement nous engager.
- 49-405 .. Aussi la mentalité dans laquelle j'aî été élevé
- 67-268 Avec l'ère dans laquelle on vît ...
- 56-119 .. Une limite au-delà de laquelle ils pensaient même pas aller.
- 92-95 Ca dépend de la manière <u>avec laquelle</u> celui qui organise a réussi à convaincre
- 9-981 Mais il y a des gens euh ... avec lesquels il fait affaire
- 53-1181 Les intonations <u>avec la .. avec lesquelles</u> j'ai été initié à lire.
- 73-448 Les milieux assez fermés <u>dans lesquels</u> on (n'?) entre pas

  Tout le monde veut avoir <u>les réformes sociales dans lesquelles</u>
  ils peuvent vivre.
- 113-456 C'est un peu les raisons <u>pour lesquelles</u> euh je me suis retiré de là.
- 58-963 Mais c'est une des raisons <u>pour lesquelles</u> j'ai accepté de rester ici.

#### AU(X) QUEL(LE/S)

- 76-144 Rencontrer un milieu complètement différent <u>auquel</u> j'avais pas été habitué.
- 76-502 C'est un sujet auquel je suis pas familier du tout.
- 9-491 Beaucoup de ces responsabilités auxquelles il tenait
- 34-282 Les critères auxquels j'étais pas capable de répondre
- 112-133 Alors des jeux auxquels je jouais à ce moment-là.
- 115-192 Tous les jeux auxquels vous avez joué

### DUQUEL

aucun exemple.

#### DESQUEL (LE/S)

aucun exemple.

## II - QUELQUES REMARQUES.

. Sur environ un million de mots, on ne trouve que 39 occurrences de formes relatives du type lequel.

6 ont été prononcées par le locuteur 81

5 par le locuteur 9

4 par le locuteur 53

4 par le locuteur 76

C'est dire que seul un très petit nombre de locuteurs emploie de telles formes (et cela très rarement). Je n'ai cependant pas tenté de corréler systématiquement la présence de <u>lequel</u> et l'appartenance sociale (éducation ou revenu) des locuteurs. Je me suis plutôt intéressée aux contextes où l'on peut rencontrer cette forme.

. On constate également qu'il y a des "fautes" dans l'usage des <u>lequel</u> : une faute de genre, passage au masculin, alors que l'antécédent est féminin :

92-377 Une certaine classe sociale un peu aisée <u>dans lequel</u> on parle pas.

et une hésitation :

53-1181 Les intonations <u>avec la...avec lesquelles</u>

Ce fait rejoint d'autres observations effectuées à Aix, qui tendraient à prouver que lequel est perçu comme un neutre.

a) Les seules prépositions employées sont :

dans employée 14 fois

à, au	11	fois
pour	5	fois
avec	4	fois
sur	2	fois.

b) Si l'on calcule la distribution de <u>lequel</u> par rapport aux antécédents, le côté figé de cet emploi est encore plus net.

Le mot raison apparaît dans 4 sur 5 des emplois de

pour laquelle
pour lesquelles

Le mot milieu dans 5 des emplois de <u>dans lequel</u>, les autres emplois sont déclenchés par de quasi-synonymes de "milieu" : <u>classe</u> sociale, groupe, régime.

c) Un autre élément exerce un rôle décisif : le verbe de la proposition dans laquelle se trouve le relatif.

groupe		lequel	on vit
milieu		lequel	j'étais habitué <u>de vivre</u> .
l'ère	dans	laquelle	on vit
les réformes sociales	dans	lesquelles	ils peuvent vivre.

#### 4 "vivre".

milieu	dans	lequel	je l'ai été (éduqué)
régime	dans	lequel	il a été élevé
nature	dans	laquelle	il a été élevé
mentalité	dans	laquelle	il a été <u>élevé</u> .

4 verbes : élever, éduquer.

Un deuxième groupe comporte des verbes qui appartiennent plutôt au lexique de "l'habitude".

milieu sujet	dans lequel auquel	je <u>suis</u>
▼	auquei	je suis pas familier
milieu	auquel	j'avais pas été <u>habitué</u>
		(2  fois)

Dans cet ensemble on a semble-t-il affaire à une relation stable entre un mot du type milieu et un verbe du type vivre,

association que l'on retrouve dans d'autres contextes :

je vis dans un milieu farfelu j'avais pas été habitué à un tel milieu etc..

Si l'on caractérise un véritable outil de liaison par la possibilité qu'il a de mettre librement en relation des phrases, force est de constater que lequel ne semble plus fonctionner ainsi, mais sert simplement de mot de liaison à l'intérieur d'un stéréotype.

. Avec un antécédent comme chose, raison, les verbes sont moins aisément prédictibles. On trouve chose suivi d'un appréciatif adjectival:

> chose raison

dans laquelle pour laquelle

je suis forte il serait moins bon

mais aussi de verbes appréciatifs :

chose

à laquelle je tiens beaucoup

ou même déclaratifs :

une des raisons pour laquelle

je disais

Dans les phrases que nous avons examinées, raison ou chose sont paraphrasables par ça, ce :

> Une chose dans laquelle je suis forte, c'est les travaux de recherche

C'est ça dans quoi je suis forte, dans les travaux de recherche.

Ce <u>dans quoi</u> je suis forte, c'est les travaux de recherche.

C'est une chose à laquelle je tiens.

C'est ça à quoi je tiens.

C'est ce  $\underline{\hat{a}}$  quoi je tiens (1)

C'est pas une raison pour laquelle il serait moins bon C'est pas ce pour quoi il serait moins bon.

Il faut rapprocher cette remarque du fait que les antécédents "concrets" sont très rares dans le corpus : à peine trouve-t-on,

- 7-225 Les portes là de l'auto avec laquelle ils s'en allaient
- 87-169 <u>Le plus vieux</u> de la classe avec lequel je m'étais
- 53-1181 Les intonations avec la .. avec lesquelles j'ai été initié à lire.

Au début de ce texte on opposait le neutre <u>quoi</u> complètement déchu, qui ne se survit que dans des formes comme <u>la chose à quoi</u>, <u>ce à quoi</u>, et la forme adjective <u>auquel</u>, <u>lequel</u> etc ... qui aurait servi de relais : en fait il apparait que <u>lequel</u> est à présent tout aussi contraint que <u>quoi</u> :

- 1°) Il ne se survit que chez quelques locuteurs.
- 2°) Il tend peut-être vers le neutre (cf. erreur ou hésitation sur le genre.
- 3°) Il a perdu la possibilité de se combiner librement avec des formes lexicales. En effet il nous semble que des mots tels que chose ou raison, grands classifieurs lexicaux, sont en voie de grammaticalisation (2).

<sup>(1)</sup> Les structures présentatives : c'est à ça que je tiens, c'est dans ça que je suis forte, c'est pas pour ça qu'il serait moins bon ... ont été laissées de côté : elles seraient aisément repérables à la présence de la préposition placée devant ça. Nous opposerons de façon plus générale :

<sup>(2)</sup> Un autre argument serait le fonctionnement de ces termes dans les questions : t'es venu pour quelle raison ? apparait aussi fréquemment que : t'es venu pourquoi ? alors qu'on ne trouve jamais dans les corpus : pour quel motif, cause, mobile, etc...

Les autres emplois que nous avons relevés, lorsque les antécédents sont "vraiment" lexicaux, apparaissent dans des formulaires complètement figés : milieu y appelle vivre ; compagnie ou entreprise, travailler ; voie, s'engager, le relatif fonctionnant comme élément de jonction dans des relations toutes faites.

## III - QUELQUES SONDAGES DANS LES CORPUS AIXOIS.

Le faible emploi des relatifs <u>lequel</u> a d'ailleurs une longue histoire. Dès le XVIème siècle, <u>lequel</u> sujet paraît suspect. Brunot (H.L.F.) cite les remarques de Oudin :

"Voilà un homme lequel veut ..." ne se dit point. Il faut qui veut.

#### de Vaugelas :

"Lequel, laquelle sont rudes au nominatif".

La suspicion dans laquelle on tient ces formes va de pair avec l'abandon du style parlementaire qui apparaît très vite comme trop spécialisé et s'oppose au langage de la cour comme une langue à part (!).

<sup>(1)</sup> On pourra se reporter sur ce point à l'<u>Histoire de la langue fran-</u>
<u>caise cultivée</u> d'A. François, tome I Alexandre Jullien éd. Genève 1959,
p. 189 et suivantes :

Quand G. Tory déclare dans son Champ Fleury que le style de parlement et le langage de cour sont très bons, la cour désigne probablement la chancellerie, les bureaux de l'administration royale. De même pour la prononciation et l'orthographe R. Estienne s'en tient encore à l'avis des plus sçavants en notre langue qui ont tout le temps hanté es cours de France, tant du Roi que de son Parlement de Paris, aussi sa chancellerie et sa cour des comptes, esquels lieux le langage s'écrit et se prononce en plus grande pureté qu'en tous autres lieux." (Grammaire 1557).

Deux ans plus tard le sens mondain de cour semble se détacher un peu plus nettement, dans le premier Devis d'Abel Matthieu dédié à Jeanne d'Albret, on trouve le conseil de hanter les gens de loi (dont le langage est encore commenté favorablement) mais qui ne se confondent plus avec le "plus friand parler du roi et de la cour". Cependant dès cette époque on raille le jargon du palais coupable d'archaïser. Déjà la cour d'Henri III ne peut plus souffrir les termes du barreau et, progressivement, lorsque les auteurs se préoccupent du parler de la cour, ils désignent le parler des courtisans du roi.

On peut noter qu'aujourd'hui encore, ces formes réapparaissent à l'oral chaque fois que le locuteur s'inscrit dans un discours officiel et en adopte les conventions de style. Dans les corpus que nous avons dépouillés, on ne trouve de formes <u>lequel</u>, que lorsque les locuteurs tiennent un discours "public". C'est le cas des personnes qui prennent la parole dans les réunions des comités de quartier de Marseille. Juste après avoir défini son droit à la parole publique :

"nous présentons le comité d'intérêt de Verduron", le locuteur n° 2 énumère ses revendications :

"Euh d'une part/euh, le/ les transports euh pour lesquels nous voulons mettre le paquet - euh cette fois-ci".

le même locuteur deux minutes plus tard :

"Et là c'est un des points <u>pour laquelle</u> nous demandons un prolongement de la ligne" (p. X ligne 1)

"Alors l'annexe de la mairie également <u>pour lesquels</u> on pourrait avoir plus de facilités euh-pour aller" (p. XII ligne 8)

Il faudrait disposer de corpus plus vastes pour vérifier ces observations. On peut néanmoins faire l'hypothèse que les formes en <u>lequel</u> apparaissent comme des clichés en lien avec un discours protocolaire. On sera d'ailleurs attentif à la fréquence des ratés entraînés par ces emplois (2 sur 3). Nous avons pu noter de semblables erreurs, chez tous les locuteurs qui manient le relatif <u>lequel</u>, ce qui nous confirme qu'il ne s'agit pas de véritables éléments du système grammatical, mais de clichés lexicaux :

"Il fait sur l'aspect une thèse <u>dans leauel</u> il envisage ceci" (professeur d'Université-20/1/77)

On peut trouver ailleurs dans la langue, ces procédés qui fonctionnent pour connoter un style. Le représentant de la mairie répond systématiquement en employant une construction qui renvoie de façon discrète mais efficace à la part d'autorité qu'il détient. Aux

revendications désordonnées qui lui sont présentées, il oppose un classement et une hiérarchisation des problèmes :

En ce qui concerne le collecteur (p. XIII)

En ce qui concerne le désenclavement de Verduron (p.XIV)

En ce qui concerne le collecteur (p. XV ligne 1)

En ce qui concerne l'assainissement (p. XV ligne 5)

En ce qui concerne St Henri et en ce qui concerne

l'Estaque Plage (p. XV ligne 16)

Mais en ce qui concerne le collecteur à proprement

parler (p. XV ligne 4)

On est tenté de rapprocher les deux procédés : les tentatives maladroites du locuteur 2 et le procédé de l'administrateur qui donne à ses interlocuteurs un effet de discours construit. Dans les deux cas il s'agit d'une formule ; ce que nous appellerons fait de style, par opposition aux exigences de la syntaxe. Cé sont ces formulaires qui permettent de repérer les locuteurs et c'est autour de leur utilisation que s'enchevêtrent discours et rapports sociaux.

A ces exemples il faudrait encore joindre l'emploi de <u>lequel</u> sujet. Paradoxalement cette forme proscrite par les grammairiens est plus fréquente que les formes prépositionnelles : on l'entend dans le style journalistique des informations de la radio, lorsque l'antécédent ne précède pas immédiatement le relatif :

Giscard d'Estaing, président de la République, lequel a rappelé la volonté du gouvernement de resserrer les liens de coopération avec l'Allemagne (France Inter - 5/2/77)

ou dans le style un peu rigide, dit soutenu que les élèves adoptent lors d'exposés :

J. Hélias veut nous faire prendre conscience du danger provoqué par les matières plastiques et synthétiques lesquelles dit-il nous engloutiront (élève de 2de)

#### LES AUTRES FORMES FLECHIES.

Par ailleurs les études de Cl. Lefebvre et R. Fournier de l'Université du Québec à Montréal ont pu montrer que fort peu de formes fléchies apparaissent dans le corpus Sankoff-Cedergren. Le dépouillement d'une dizaine d'heures d'enregistrement réalisés à Aix laisse à penser qu'il en est fondamentalement de même en France. Quelle que soit l'origine sociale des locuteurs, les seules formes vraiment utilisées dans les conversations courantes sont le cas sujet, plus rarement le cas objet et l'adverbe relatif où (1). Ces résultats sont conformes aux observations de E. Keenan, effectuées sur des langues très diverses. E. Keenan a ainsi observé que, si toutes les langues possédaient des relatifs de fonction sujet, certaines, le Malgache, s'en tenaient là ; d'autres autorisaient en plus la formation de relatifs objet, selon une hiérarchie d'accessibilité ; sujet ; objet direct ; objet fléchi du verbe ; objet du nom ; complément du comparatif.

Ce qui est grammaticalisé dans quelques langues se retrouve comme une très forte tendance du français. Claire Lefebvre signale un certain nombre de stratégies d'évitement des positions "complexes". Par exemple la préférence des locuteurs pour :

La femme qui travaille avec moi

par rapport à

La femme avec qui je travaille.

On pourrait de même avancer, qu'une bonne partie des dont sont remplacés par des qui, grâce à un changement de verbe :

La revue dont la couverture est déchirée La revue qui a une couverture déchirée.

<sup>(1)</sup> Bien que je n'ai pas relevé systématiquement les formes en dont qui apparaissent dans les corpus, j'ai pu remarquer certains phénomènes de lexicalisation comparables à ceux observés pour <u>lequel</u>: ainsi on trouve relativement fréquemment le stéréotype : <u>la façon</u> dont ...

Il parait donc étrange que les descriptions syntaxiques de la relative insistent toutes sur la déclinaison du relatif, puisque seules deux formes qui et que sont vivantes à l'oral (1).

Qui est donc le seul cas marqué du système. Il semble que la langue ait privilégié le marquage de la fonction sujet. Pour le reste on constate que la forme que n'est pas spécialisée dans la fonction de relatif objet. Elle est également utilisée comme marque de subordination même lorsqu'il ne s'agit pas d'un système de rection nominale :

- . Rendez-moi vite la monnaie que je vais rater mon trolley (L.5.5)
- . On est parti de Roquevaire que c'était 5 heures moins le quart (L.2.21/23)
- . Folle que tu es
- . Je pense qu'il en retard
- . Ya mon mari que je vois jamais etc...

A côté de ces exemples on citera des énoncés plus proches des relatifs :

- . Un espèce de champ à herbages affreux que ça ne pouvait même pas servir à faire paître des chèvres (corpus Mme V p. 2)
- . Et bien entendu un faisan que le chien il fait l'arrêt, il s'envole (le faisan p. 1)
- s'appelle la pièce (M. 9.12)
- . Mon Dieu vous avez fait dîner des gens que vous savez pas qui ça est.

mais qui peut aussi fonctionner hors rection verbale :

<sup>(1)</sup> L'importance que nous accordons aux phénomènes morphologiques (les catégories les plus marquées de la langue) amène en effet, à écarter où qui n'appartient pas à la série des pronoms QU. De plus où n'a pas toujours la même origine syntaxique : il ne correspond pas forcément à une place de la construction verbale. Il fonctionne également comme locatif susceptible de se combiner librement avec n'importe quel verbe. Son statut marginal est à rapprocher de celui du locatif y, élément qui appartient à la rection verbale :

j'y vais - l'endroit où je vais j'y déménage - l'endroit où je déménage

j'y dors - l'endroit où je dors

On peut envisager d'intégrer ces relatives dans le système plus vaste et mal analysé de la subordination en que. Nous dirons que dans tous les cas, la fonction syntaxique de que est d'indiquer qu'une construction verbale est dans la dépendance de celle qui précède. La relation de la relative à l'antécédent est interprétée :

- soit à partir de la présence d'un élément anaphorique (pronom ou adverbe) qui renvoie à un élément nominal :

- . On rencontre une foule d'étrangers <u>qu'ils</u> vous écrasent plutôt que de vous laisser traverser la rue (Mme V. p. 7)
- . Et les chasseurs <u>qu'ils</u> avaient tué le faisan ils ont laissé faire le chien (le faisan p. 3)
- . C'est le type que je travaille avec
- soit à cause du vide laissé dans l'énoncé par la place non réalisée de la construction verbale, qui donne lieu à une structure incomplète : l'incomplétude de la subordonnée la place dans la dépendance de la proposition précédente et amène à y chercher dans les limites de la cohérence du discours, un élément qui puisse "remplir cette place" (1).
  - . Tu vois la boxe en ligne qu'il a (le match p.1)
  - La raison que je suis allée à Aix c'est pour les enfants (Mme F)

Dans les deux cas, le terme nominal peut être l'antécédent de la tradition, situé immédiatement avant l'élément QU, ou un nom situé plus haut dans la chaîne du discours ; cf. par exemple les énoncés critiqués par les grammaires :

- . Les <u>portes</u> du <u>buffet</u> <u>que</u> vous venez d'acheter feront un bel effet
- . L'entrée de la maison qui est si étroite donne sur le jardin.

<sup>(1)</sup> Je renvoie pour toutes ces notions au travail du GARS et en particulier à la thèse de troisième cycle de José Deulofeu.

Si l'on compare le tableau du premier paragraphe, et le 'système du relatif" réduit à qui, tel qu'il peut être déduit de nos remarques, on comprend mieux la déchéance des <u>lequel</u>: dans l'économie d'un système casuel avec formes morphologiquement marquées, ces pronoms ou des catégories du même type, auraient leur place nécessaire. C'est bien l'image que l'école donne des relatives: il ne faut pas qu'il y ait de "trou". <u>Lequel</u> permet d'exprimer la relation entre un antécédent — animé et la forme propositionnelle qui le complète. Ce modèle correspond bien à l'écrit normé scolaire ou post-scolaire (il y a deux lequel dans cette dizaine de pages!).

Au contraire, dans le français oral que nous tentons d'analyser la construction dépendant d'une rection nominale, ne semble pas (?) ou plus (?) correspondre à un paradigme morphologique avec de nombreuses oppositions. Seule la fonction sujet (qui)est marquée. Ce privilège que l'on retrouve ailleurs (obligation d'avoir un sujet de surface pour que l'énoncé soit bien formé, interprétation préférentielle du sujet comme thème de la phrase ...), explique peut-être la résistance relativement forte manifestée par les lequel sujet.

Les coupes sombres dans le paradigme des relatifs auxquelles nous venons de nous livrer, heurteront sans doute. Toute l'histoire de la grammaire française est là pour montrer combien les grammairiens ont renoncé lentement et difficilement à présenter des tableaux de formes dont la richesse pouvait répondre aux cas du latin.